

6 février 2006

N° 2006-364

**ADT S.I.I.C**

Distribution de primes d'émission en titres de la société DUCOS ET SARRAT

(Eurolist – compartiment C )

---

**1- Décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement de ADT S.I.I.C**

L'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement des actionnaires de la société ADT S.I.I.C, réunie le 18 janvier 2006 a décidé une distribution de primes d'émission d'un montant de 0,01 € par action prélevé sur le poste "prime d'émission".

Le paiement de cette somme sera effectué en nature par remise à partir du 20 février 2006 d'une action DUCOS ET SARRAT, inscrites sur le Marché Libre, pour une action **ADT S.I.I.C détenue à l'issue de la journée du 17 février 2006.**

Les modalités de la livraison des actions DUCOS ET SARRAT seront précisées par un avis d'Euronext publié ultérieurement .

**2- cotation des actions ADT S.I.I.C ex droit à la distribution**

A compter du **20 février 2006**, les actions ADT S.I.I.C seront cotées ex-droit à la distribution d'actions DUCOS ET SARRAT.

Les ordres présents en carnet seront éliminés le 17 février 2006 à la clôture du marché. Les clients devront renouveler leurs ordres le 20 février 2006 avant l'ouverture du marché.

**Nota : ADT S.I.I.C code ISIN FR0000064594– mnémonique EADT**

**DUCOS ET SARRAT code ISIN FR0005159175- mnémonique MLDUC**

---